



# الاتحادية الجزائرية لكرة اليد الرابطة الجهوية لكرة اليد - وهران



**P.V C.R.Q.D N° 10 du 24 janvier 2012**

Membres Présents : Mrs KARTALI/ DJ – BENSAHLI/A – BAHNAS.N

Ordre du jour: affaires disciplinaires/ championnat D2& R1 coupe d'Algérie jeune

## **AFFAIRES DISCIPLINAIRES**

**AFFAIRE N°65**: Ren: CSA AIN TEMOUCHENT – ASC CASTORS coupe d'Algérie -tour régional en catégorie U16 du 19/12/2011

- ✂ Vu la feuille de match signalant:
- ✂ Absence du club AIN TEMOUCHENT en catégorie U16.
- ✂ Attendu qu'aucune lettre explicative n'est parvenue a la L.R.O.H.B
- ✂ Vu le barème des pénalités Administratives et Financières.
- ✂ Vu les règlements généraux FAHB.

### **DECISION**

- ✂ Match perdu en faveur du club ASC CASTORS par le score de (12-00)
- ✂ Il est infligé une amende de 2000 DA au CSA AIN TEMOUCHENT
- ✂ Le club ne pourra participer la saison 2012-2013 dans la catégorie U16 (M/F) (BSDF-artN°15) en coupe d'Algérie

**AFFAIRE N°66**: Ren: H.B.C.F.A – CSA EL TARADJI S.B.A coupe d'Algérie -tour régional en catégorie U18 du 19/12/2011

- ✂ Vu la feuille de match et rapport du délégué signalant:
- ✂ Absence du club EL TARADJI S.B.A en catégorie U18.
- ✂ Vu la présence Tardive du club EL TARADJI S.B.A en catégorie U18 (5mn après le temps de battement)
- ✂ Vu le barème des pénalités Administratives et Financières.
- ✂ Vu les règlements généraux FAHB.

### **DECISION**

- ✂ Match perdu en faveur du club H.B.C.F.A par le score de (12-00)
- ✂ Il est infligé une amende de 2000 DA au CSA EL TARADJI S.B.A

**AFFAIRE N°67**: Ren: CSA ASSAT SBA – HBCG coupe d'Algérie -tour régional- en catégorie U16 du 19/12/2011

- ✂ Vu la feuille de match signalant:
- ✂ Absence du club ASSAT SBA en catégorie U16.
- ✂ Attendu qu'aucune lettre explicative n'est parvenue a la L.R.O.H.B
- ✂ Vu le barème des pénalités Administratives et Financières.
- ✂ Vu les règlements généraux FAHB.

### **DECISION**

- ✂ Match perdu en faveur du club HBCG par le score de (12-00)
- ✂ Il est infligé une amende de 2000 DA au CSA ASSAT SBA
- ✂ Le club ne pourra participer la saison 2012-2013 dans la catégorie U16 (M/F) (BSDF-art N°15) en coupe d'Algérie .

**AFFAIRE N°68**: Ren: NASR TIGHENIF – JSA coupe d'Algérie -tour régional- en catégorie U21 du 29/12/2011

- ✂ Vu la feuille de match signalant:
- ✂ Absence du club NASR TIGHENIF en catégorie U21.
- ✂ Attendu qu'aucune lettre explicative n'est parvenue a la L.R.O.H.B
- ✂ Vu le barème des pénalités Administratives et Financières.
- ✂ Vu les règlements généraux FAHB.

### **DECISION**

- ✂ Match perdu en faveur du club JSA par le score de (12-00)
- ✂ Il est infligé une amende de 2000 DA au CSA NASR TIGHENIF
- ✂ Le club ne pourra participer la saison 2012-2013 dans la catégorie U21 (J/G) (BSDF-artN°15) en coupe d'Algérie

**AFFAIRE N°69** Ren: CSA AIN .TOLBA TEMOUCHENT – J.S EL KERMA coupe d'Algérie -tour régional- en catégorie U17 du 18/12/2011

- ✂ Vu la feuille de match signalant:
- ✂ La rencontre n'a pas eu lieu suite à l'absence de CNI des joueurs de l'équipe AIN .TOLBA TEMOUCHENT
- ✂ Attendu qu'aucune lettre explicative n'est parvenue a la L.R.O.H.B
- ✂ Vu le barème des pénalités Administratives et Financières.



# الاتحادية الجزائرية لكرة اليد الرابطة الجهوية لكرة اليد - وهران



☞ Vu les règlements généraux FAHB.

## DECISION

☞ Match perdu en faveur du club J.S EL KERMA par le score de (12-00)

### AFFAIRE N°70: Ren: ESOF - HBCG coupe d'Algérie -tour régional en catégorie U17 du 18/12/2011

☞ Vu la feuille de match signalant:

☞ Défaut de présentation de licence de OFF(B) Mr GHOUINEM .O CNI N°639178 du club HBCG.

☞ Vu le barème des pénalités Administratives et Financières.

☞ Vu les règlements généraux FAHB.

## DECISION

☞ Il est infligé une amende de 600 DA au club HBCG

### AFFAIRE N°71: Ren: W.C.B.O.S – A.N.S.C coupe d'Algérie -tour régional- en catégorie U19 du 17/12/2011

☞ Vu la feuille de match signalant :

☞ Disqualification du joueur ZEROUKI .A Lic/N°01 du club WCBOS pour geste antisportif envers adversaire .

☞ Disqualification du joueur BOUACHA.N Lic/N°31 du club WCBOS pour geste antisportif envers adversaire .

☞ Vu le barème des pénalités Administratives et Financières.

☞ Vu les règlements généraux FAHB.

## DECISION

☞ Il est infligé une suspension de deux (02) matchs fermes au joueur ZEROUKI .A Lic/N°01 du club WCBOS

☞ Il est infligé une amende de 1500 DA au Club WCBOS.

☞ est infligé une suspension de deux (02) matchs fermes au joueur BOUACHA.N Lic/N°31 du club WCBOS

☞ Il est infligé une amende de 1500 DA au Club WCBOS

### AFFAIRE N°72: Ren: H.B.C.O – W.R.B.DJEDIOUA coupe d'Algérie -tour régional- en catégorie U17 du 17/12/2011

☞ Vu la feuille de match et le rapport des arbitres signalant :

☞ Disqualification du OFF (A) Mr. NEBATTI .H Lic/N°49 du club W.R.B.DJEDIOUA .

☞ L'équipe WRBDJEDIOUA a quitté le terrain à 45 secondes de la fin de la rencontre.

☞ Vu le barème des pénalités Administratives et Financières.

☞ Vu les règlements généraux FAHB.

## DECISION

☞ Il est infligé une suspension de huit (08) matchs fermes au OFF (A) NEBATTI .H Lic/N°49 du club W.R.B.DJEDIOUA

☞ Il est infligé une amende de 15000 DA au Club W.R.B.DJEDIOUA .

### AFFAIRE N°73: Ren: M.C.O.T – H.B.Chettia coupe d'Algérie -tour régional- en catégorie U21 du 20/12/2011

☞ Vu la feuille de match et le rapport des arbitres signalant :

☞ Disqualification du joueur ZARIF.Z Lic/N°013 du club HBC pour insulte en public envers arbitre.

☞ Vu le barème des pénalités Administratives et Financières.

☞ Vu les règlements généraux FAHB.

## DECISION

☞ Il est infligé une suspension de deux (02) matchs fermes au joueur ZARIF.Z Lic/N°013 du club HBC

☞ Il est infligé une amende de 2500 DA au Club HBC .

### AFFAIRE N°74: Ren: E.S.O.F - M.C.B S/G R1 du 21/01/2012

☞ Vu la feuille de match signalant:

☞ 2<sup>ème</sup> Avertissement OFF (A) Mr. LABED .M Lic/N°097 du club MCB

☞ Mauvais état des filets.

☞ Vu le barème des pénalités Administratives et Financières.

☞ Vu les règlements généraux FAHB.

## DECISION

☞ Il est infligé une amende de 2500 DA au Club MCB (2<sup>ème</sup> Avertissement OFF (A) )

☞ Il est infligé une amende de 200 DA au Club E.S.O.F

### AFFAIRE N°75: Ren: HBCG - JPAA S/G R1 du 20/01/2012

☞ Vu la feuille de match signalant:

☞ Avertissement OFF (B) Mr.BENHADDAD.A Lic/N°208 du club JPAA.

☞ Mauvais Comportement du joueur YABADRI AEK N°012 du club HBCG .

☞ Vu le barème des pénalités Administratives et Financières.



# الاتحادية الجزائرية لكرة اليد الرابطة الجهوية لكرة اليد - وهران



☞ Vu les règlements généraux FAHB.

## DECISION

- ☞ Avertissement confirmé OFF (B) Mr. BENHADDAD.A Lic/N°208 du club JPAA  
☞ est infligé une suspension de deux (02) matchs fermes au joueur YABADRI AEK N°012 du club HBCG  
☞ Il est infligé une amende de 2500 DA au Club HBCG

### AFFAIRE N°76: Ren : M.C.O – CSA-H BECHAR S/G D2 du 20/01/2012

- ☞ Vu la feuille de match signalant:  
☞ 2<sup>ème</sup> Avertissement OFF (A) Mr. ABDELLAOUI - M Lic/N°315 du club MCO  
☞ 2<sup>ème</sup> Avertissement OFF (A) Mr. DJAKANI .K Lic/N°544 du club H-BECHAR  
☞ Vu le barème des pénalités Administratives et Financières.  
☞ Vu les règlements généraux FAHB.

## DECISION

- ☞ Il est infligé une amende de 2500 DA au Club MCO (2<sup>ème</sup> Avertissement OFF (A) )  
☞ Il est infligé une amende de 2500 DA au Club H-BECHAR (2<sup>ème</sup> Avertissement OFF (A) )

### AFFAIRE N°77: Ren : O.M.S.B.A – G.C.A.T S/G R1 du 21/01/2012

- ☞ Vu la feuille de match signalant :  
☞ Avertissement OFF (B) Mr.GHOLAMELLAH .A Lic/N°289 du club GCAT.  
☞ Vu le barème des pénalités Administratives et Financières.  
☞ Vu les règlements généraux FAHB.

## DECISION

- ☞ Avertissement confirmé OFF (B) Mr.GHOLAMELLAH.A Lic/N°289 du club GCAT

### AFFAIRE N°78: Ren : M.SIG – W.C.S.B.O.S S/G D2 du 21/01/2012

- ☞ Vu la feuille de match signalant :  
☞ Disqualification du OFF (B) Mr.BENHALIMA .A Lic/N°537 du club M.SIG pour geste antisportif grossier envers officiel.  
☞ Vu le barème des pénalités Administratives et Financières.  
☞ Vu les règlements généraux FAHB.

## DECISION

- ☞ est infligé une suspension de huit (08) matchs fermes au OFF (B) Mr.BENHALIMA .A Lic/N°537 du club M.SIG .

☞ Il est infligé une amende de 4000 DA au Club M.SIG

### AFFAIRE N°79: Ren : HBC – O.Maghnia S/G D2 du 21/01/2012

- ☞ Vu la feuille de match et rapport des délégués signalant :  
☞ Avertissement OFF (A) Mr. SELAMA .ALic/N°301 du club HBC  
☞ jet de pétards par le public durant la rencontre dans l'air de jeu.  
☞ Vu le barème des pénalités Administratives et Financières.  
☞ Vu les règlements généraux FAHB.

## DECISION

- ☞ Avertissement confirmé OFF (A) Mr. SELAMA .ALic/N°301 du club HBC .  
☞ 1<sup>ère</sup> Avertissement au club HBC pour le jet de pétards avant suspension de terrain.  
☞ Il est infligé une amende de 10000 DA au Club HBC

### AFFAIRE N°80: Ren : J.S.M.R – U.S.T S/G D2 du 20/01/2012

- ☞ Vu la feuille de match signalant :  
☞ Avertissement OFF (A) Mr.BELAGRAA.M Lic/N°243 du club JSMR.  
☞ Avertissement OFF (B) Mr.TENNCI.A Lic/N°283 du club UST.  
☞ Vu les réserves formulées par le club JSMR sur le joueur MOUSSA.w N°LIC 267 du club UST.  
☞ Vu la non confirmation des réserves par le club J.S.M.R.  
☞ La LROHB se réserve de droit d'évocation  
☞ Vu le PV CRQD N°08 affaire N°54 en date du 08-01-2012  
☞ après vérification nous constatons la participation du joueur sous le coup d'une sanction disciplinaire  
☞ Vu le barème des pénalités Administratives et Financières.  
☞ Vu les règlements généraux FAHB.



# الاتحادية الجزائرية لكرة اليد الرابطة الجهوية لكرة اليد - وهران



## DECISION

- ↪ Avertissement confirmé OFF (A) Mr. BELAGRAA.M Lic/N°243 du club JSMR
- ↪ Avertissement confirmé OFF (B) Mr. TENNCI.A Lic/N°283 du club UST
- ↪ Il est infligé une amende de 5000 DA au Club JSMR (pour non confirmation de réserve)
- ↪ Il est infligé une suspension de quatre (04) matchs fermes au joueur MOUSSA.w N°LIC 267 du club UST
- ↪ Il est infligé une amende de 5000 DA au Club UST

## AFFAIRE N°81: Ren : NASR es Senia - IRBOran S/G R1 du 20/01/2012

- ↪ Vu la feuille de match et rapport des arbitres signalant:
- ↪ Avertissement OFF (A) Mr. ATTALLAH.K Lic/N°419 du club IRBO.
- ↪ Disqualification du joueur MEHADJI .R N°042 du club NASR Es Senia pour Tentative d'agression envers officiel.
- ↪ Vu le barème des pénalités Administratives et Financières.
- ↪ Vu les règlements généraux FAHB.

## DECISION

- ↪ est infligé une suspension de six (06) mois fermes au joueur MEHADJI .R N°042 du club NASR Es Senia
- ↪ Il est infligé une amende de 5000 DA au Club NASR Es Senia

## AFFAIRE N°82: Ren : HMT – ESA S/G D2 du 21/01/2012

- ↪ Vu la feuille de match signalant :
- ↪ 2<sup>eme</sup> Avertissement OFF (A) Mr. BAALI .A Lic/N°373 du club HMT
- ↪ Vu le barème des pénalités Administratives et Financières.
- ↪ Vu les règlements généraux FAHB.

## DECISION

- ↪ Il est infligé une amende de 2500 DA au Club HMT (2<sup>eme</sup> Avertissement OFF (A) )

TOUTES LES DECISIONS PARUES SUR LE PRÉSENT PV. PRENNENT  
EFFET A COMPTER DU : **Lundi 30 JANVIER 2012**

Secrétaire de séance  
BENSAHLI .A.

le président C.R.Q.D  
KARTALI - DJ